
Penser le pouvoir en réseau

La notion de réseau social apparaît aujourd'hui comme un outil théorique indispensable pour penser le pouvoir. La principale raison en est la multiplication et l'extension des échanges entre partenaires du processus de décision qui ne sont pas liés par des rapports hiérarchiques. C'est à l'échelle mondiale (la globalisation) et européenne que le phénomène a principalement été souligné. Mais l'observation vaut tout autant à l'échelle des sociétés nationales et de leurs composantes. En Belgique, tout particulièrement, l'État « fédéral » a perdu sa centralité au profit des entités fédérées avec lesquelles il doit composer sur pied d'égalité. En même temps, les politiques publiques sont devenues moins segmentées et mobilisent de plus en plus des acteurs institutionnels et privés qui relèvent au départ d'institutions différentes (économiques, scientifiques, sociales, éducatives...) dans des dispositifs interdisciplinaires (comme le Fonds social européen, la médiation de dettes, les agences de stimulation technologiques ou les contrats de sécurité et de quartier). Certes, à tous les niveaux de la vie politique, économique, sociale et culturelle, les échanges horizontaux, transversaux par rapport aux frontières institutionnelles, ont toujours existé mais, sous l'impact des innovations technologiques, ils ont pris aujourd'hui une ampleur et une intensité telles que des catégories conceptuelles plus adéquates sont nécessaires pour en rendre compte et pour agir efficacement dans ces conditions nouvelles. C'est ce qui explique le succès actuel, à la fois scientifique et normatif, de notions comme globalisation, gouvernance, communication et régulation. Évidemment, ce n'est pas parce que les échanges horizontaux se multiplient que les rapports de pouvoir disparaissent, bien au contraire. « Plus le pouvoir est caché, plus il est efficient », écrivait Foucault. Raison nécessaire et suffisante pour s'interroger sur la manière dont il fonctionne lorsqu'il reste discret.

PAR LUC VAN CAMPENHOUDT

C'est dans ce contexte que la notion de réseau social paraît aujourd'hui particulièrement précieuse. Présente dès les années cinquante dans les sciences sociales, elle est le plus souvent associée à une méthodologie dite l'« analyse des réseaux sociaux » (*social network analysis*) qui a pour objet de décrire et de formaliser la structure de réseaux concrets, à l'aide notamment de la théorie mathématique des graphes. Volontairement, la théorisation sociologique proprement dite est restée relativement modeste : il s'agissait de rendre

compte rigoureusement de la réalité des échanges sans se lancer trop vite dans des explications hasardeuses. Il est toutefois dommage que cet excès de modestie ait privé les chercheurs eux-mêmes, mais aussi les acteurs politiques et sociaux, de clés d'explication utiles pour la compréhension de questions aussi importantes aujourd'hui que celles des nouvelles formes de l'inégalité sociale et du pouvoir.

Ce texte a pour objet de proposer quelques-unes de ces clés. Il vise à ce que les acteurs politiques et sociaux puissent s'en saisir et juger de sa pertinence et de sa justesse à partir de leurs propres connaissances et de leur regard réflexif sur leur propre expérience des relations de pouvoir. Cinq hypothèses de travail, inspirées de nombreux travaux sociologiques, théoriques et empiriques, sont proposées et seront chacune illustrées. Aucune d'entre elles n'est suffisante; complémentaires, elles composent ensemble une matrice théorique qui s'élaborera progressivement et procurera au final une vision plus complète du pouvoir¹.

Un réseau social consiste en un ensemble de relations entre un ensemble d'individus ou d'entités collectives (groupes, organisations, entreprises...) interconnectés qu'on appelle généralement les pôles ou les nœuds du réseau. Ces pôles s'échangent des « objets » de diverses natures comme des messages, des documents, des biens, des services, y compris des personnes elles-mêmes qui circulent d'un pôle à l'autre, comme des experts que se partagent plusieurs organisations ou des diplomates qui voyagent d'un pays à l'autre. Un réseau est susceptible de s'ouvrir à tout nouveau pôle (par exemple une entreprise, un acteur politique ou un internaute) pourvu qu'il partage les mêmes codes de communication et les mêmes standards (par exemple l'euro comme monnaie européenne, l'anglais comme langue internationale ou un standard informatique). La notion de réseau combine donc les idées d'entrelacement de relations (comme un tissu dont les mailles sont plus ou moins serrées), de flux ou de mobilité, de cohérence interne (il est structuré) et d'ouverture (il permet notamment de penser les articulations entre le local et le global).

Utiliser la notion de réseau social comme grille d'analyse du pouvoir dans la société moderne n'implique pas qu'on la considère comme la panacée théorique, capable de rendre compte du pouvoir dans toute sa complexité, toutes ses dimensions et toutes ses modalités. Les logiques hiérarchiques, verticales et étatiques sont loin d'avoir disparu et se renforcent même dans certains domaines et dans certains coins de la planète. Dans ce texte, le réseau est un concept, c'est-à-dire un outil intellectuel pour rendre plus intelligible un ensemble complexe de phénomènes. Il ne faut donc pas le considérer comme une photographie de la réalité, mais plutôt comme l'appareil photographique utilisé pour saisir cette réalité. La question est alors de savoir si c'est une bonne idée d'utiliser ce genre d'appareil ou, pour revenir sur le terrain du pouvoir, si le concept de réseau permet de bien saisir au moins une bonne partie de la réalité du pouvoir.

1 Cette matrice théorique et les hypothèses qui la constituent sont exposées de manière plus développée dans : Van Campenhoudt L., 2009, « Pouvoir et réseau social : une matrice théorique », *Cahiers du Cirtes*, n° 2, Presses universitaires de Louvain, dont le présent texte reprend certains extraits.

La question posée est très simple: qu'est-ce qui procure aujourd'hui du pouvoir? L'exercice consiste donc à y apporter une réponse cohérente à l'aide de la notion de réseau social.

FAIRE RÉSEAU, EN ÊTRE

Notre première hypothèse est une sorte de préalable: dans un système politique où le processus de décision procède, pour une large part, d'échanges multiples entre acteurs qui doivent se mettre d'accord sans être dans des rapports hiérarchiques où les ordres se succèdent en cascade, il importe tout d'abord d'être capable de faire réseau, d'être partie prenante des réseaux qui comptent. Ceux qui veulent peser sur les décisions et en recueillir les bénéfices (pour leur pays, leur région ou leur parti) doivent se placer le plus en amont possible du moment de la décision proprement dite, dans la phase où les structures de sens et les référentiels de l'action politique se définissent. Il leur faut participer à un incessant échange d'informations et d'idées avec les autres intervenants, au fil duquel les uns et les autres apprennent à se connaître, élaborent ensemble le cadre même de la définition des problèmes et testent auprès de leurs partenaires les pistes susceptibles d'être retenues. Comme les choses se déterminent progressivement, au fil d'une multitude d'interactions et de jeux stratégiques complexes et instables, chacun doit rester dans le coup, « proactif² ». Car, au moment où vient l'heure de la décision formelle, presque tout est dit et généralement joué, et il est donc déjà trop tard. Si, dans une série de domaines, tant de responsables ou d'hommes et de femmes « de pouvoir » consacrent tant de temps à de multiples rencontres et réunions, plus ou moins formelles ou informelles, c'est d'abord pour être au cœur même des échanges où s'élaborent relationnellement les cadres cognitifs et symboliques des décisions, où les contacts décisifs se prennent et où les alliances utiles se nouent, où les confidences s'échangent et où quelque chose d'intéressant est toujours susceptible de se passer, qu'il ne faut surtout pas rater.

LA POSITION STRUCTURELLE DANS LE RÉSEAU

Dans les théories classiques du pouvoir, celui-ci est vu comme une relation binaire entre deux parties. Le pouvoir de A sur B est alors la capacité de A d'obtenir de B qu'il agisse contre son propre intérêt ou encore qu'il effectue une action qu'il n'aurait pas effectuée sans l'intervention de A. Dans une analyse en réseau, A et B (par exemple, deux responsables politiques ou institutionnels) sont pris avec C, D, F (par exemple, d'autres responsables politiques ou institutionnels) dans un système d'échanges (le réseau R) où ils occupent chacun une position plus ou moins avantageuse ou désavantageuse. Le pouvoir réside

² Ces phénomènes sont très bien étudiés dans une recherche récente sur la politique européenne de la Région bruxelloise: Hubert G., 2008, *Penser l'Europe en action. Les Fonds structurels européens à l'appui de politiques régionales bruxelloises*, thèse de doctorat en sciences politiques et sociales, facultés universitaires Saint-Louis.

moins dans l'influence directe et immédiate qu'un acteur peut exercer sur un autre (ce qui n'est évidemment pas à exclure) que dans les interdépendances et échanges dans lesquels ils sont tous plus ou moins impliqués. Pour saisir les relations de pouvoir, il faut alors saisir la manière dont est agencé l'ensemble des interactions entre elles, ce qu'on appelle la structure du réseau, et comparer les positions respectives des uns et des autres dans cette structure.

Un acteur est en position de pouvoir forte lorsqu'il occupe une position de centralité dans le réseau. Cela signifie qu'il a de nombreux contacts dont il est relativement proche et qu'il est un passage obligé entre plusieurs d'entre eux (ce qu'on appelle l'intermédiation)³. Par exemple, dans une approche en termes de réseau, le pouvoir d'un président de parti réside moins dans sa position hiérarchiquement supérieure que dans le grand nombre de contacts qu'il y entretient du fait de sa position, dans sa proximité avec ces contacts qui gagnent à être parmi ses proches et dans le fait que, pour une série de problèmes qui impliquent plusieurs autres membres du parti, les membres en question sont obligés de passer par le président pour se communiquer et avoir accès à certains dossiers ou à certaines informations.

Des acteurs politiques ou institutionnels peuvent bénéficier d'une position de centralité et la cultiver efficacement sans occuper pour autant une position hiérarchique prestigieuse et/ou visible du grand public. En Belgique, les principaux piliers ont tous connu ces grandes personnalités institutionnelles de l'ombre, mais au pouvoir effectif directement proportionnel à leur capacité de faire des ponts tant entre les personnes qu'entre les institutions. Fréquentes bien qu'ignorées du grand public sont les situations difficiles où les décideurs politiques ont dû faire appel à elles pour faciliter les alliances nécessaires à la résolution d'une crise délicate. Ces personnalités incarnent bien une modalité particulièrement importante de la centralité, à savoir la capacité de faire le lien entre des réseaux différents, comme un réseau politique lié à un parti, un autre lié à une fédération syndicale, un troisième lié au monde des affaires, etc.

De multiples cas de figure illustrent l'explication structurelle du pouvoir dans le réseau. À une échelle locale, c'est par exemple le cas, loin d'être rare, d'un professeur d'une école communale qui est en même temps délégué syndical dans cette école et militant du parti au pouvoir dans cette commune. Jouant sur plusieurs tableaux, il peut exploiter, dans chacun de ses sous-réseaux, les ressources acquises dans les deux autres et se poser comme intermédiaire pour traiter une série de questions. À l'échelle internationale et des rapports de force entre États, le pouvoir des États-Unis réside essentiellement dans leur position de centralité dans un ensemble de réseaux économiques (les marchés), mais aussi politiques, scientifiques et culturels. Le multilatéralisme de Barack Obama représente une vision de la place de son pays dans le monde davantage en adéquation avec la réalité structurelle de sa position dominante.

3 La notion de centralité a été conceptualisée par Freeman L.C. et celle de trou structural, vue plus bas, par Burt R.S. On en trouvera un exposé plus précis dans Mercklé, 2004, *Sociologie des réseaux sociaux*, La Découverte, coll. « Repères ».

L'hypothèse de la centralité comme source de pouvoir n'implique pas que le réseau ait un centre unique. Cela peut être le cas, mais la situation la plus courante est celle où, dans un réseau complexe, certains pôles bénéficient d'une centralité locale ou partielle par rapport à ceux avec lesquels ils sont en connexion et au regard de certains enjeux spécifiques. Ce sont celles et ceux qu'on appelle les « personnes clés », les « hommes forts », les « personnalités influentes », les « éminences grises », les « incontournables », les « relais obligatoires » avec qui il faut savoir y faire et qu'il vaut mieux, si possible, « avoir de son côté ». Dans une négociation politique, l'homme de pouvoir avisé sait les repérer pour optimiser ses contacts car en touchant chacun des centres, il touche en même temps leur périphérie.

L'approche structurelle du pouvoir dans le réseau est particulièrement intéressante au niveau européen. Les nouveaux espaces de l'expérience politique européenne correspondent en effet de moins en moins à des territoires fixes liés aux États-nations et à des lieux bien délimités, mais de plus en plus à des zones dynamiques où circule et interagit constamment une multiplicité d'acteurs indépendants du contrôle national des frontières. Parlementaires européens, fonctionnaires européens et nationaux en charge de dossiers à dimension européenne, lobbyistes, militants de « mouvements sociaux transnationaux » (MST), membres d'« organisations internationales non gouvernementales » (OING) communiquent constamment et se retrouvent régulièrement dans des groupes de travail et réunions diverses, formelles et informelles. Ces « réseaux transnationaux européens » constituent des structures informelles changeantes et flexibles (selon les dossiers à traiter) dont un trait caractéristique est l'implication conjointe d'acteurs institutionnels et non institutionnels entre lesquels les relations sont, dès lors, moins conflictuelles qu'elles ne l'ont été au niveau national⁴.

En conjuguant les idées de connectivité (ou de multiplicité des connexions) et de mobilité, d'articulation de nœuds et d'ensemble de nœuds (ou sous-réseaux) en positions structurelles inégales, de cohérence interne et d'interface entre le local et le global, l'idée de réseau permet de bien saisir l'espace politique européen⁵ et, en particulier, la manière dont les jeux de pouvoir s'inscrivent dans la structure même des réseaux.

Dans une perspective structurelle, la centralité de A est d'autant plus grande que B et C avec qui il est en contact ne le sont pas entre eux. On parlera alors de trou structural, l'hypothèse étant que plus les contacts d'un individu ou d'une entité collective sont isolés les uns des autres, plus son pouvoir est grand. En pourchassant les ententes illégales entre entreprises, la direction générale de la Concurrence ne fait rien d'autre que de restaurer au bénéfice des clients (A) des trous structuraux (entre deux entreprises B et C) là où ils

4 Sur ces questions, voir notamment le numéro spécial de la revue *Culture et conflits sur la sociologie de l'Europe. Mobilisations, élites et configurations institutionnelles*, n° 38-39, 2000.

5 Voir notamment Delanty G., Rumford Ch., 2005, *Rethinking Europe. Social theory and the implications of Europeanization*, Routledge, Taylor & Francis Group, p. 123-124, dont un résumé substantiel est paru dans le numéro de janvier 2009 de *La Revue nouvelle*, sous la rubrique « Un Livre ».

n'auraient jamais dû être bouchés. Lorsqu'un Premier ministre discute séparément avec chacun de ses vice-Premiers ministres en vue de dégager des solutions budgétaires qui seraient plus difficiles à trouver s'ils devaient s'affronter directement dans des discussions collectives⁶, non seulement il se place dans une position de centralité comme passage obligé, mais il bénéficie en outre d'un trou structural entre ses principaux ministres. Dès lors, il peut faciliter la décision et peser personnellement plus fortement sur les solutions finalement retenues.

« Les relations de pouvoir s'enracinent dans l'ensemble du réseau social⁷ », écrivait bien Michel Foucault qui en déduisait : « On ne résiste pas *au* pouvoir, on résiste *dans* le pouvoir. »

MOBILISER SANS SE LAISSER MOBILISER

Laisser dormir un dossier ou l'attaquer sans délai, presser un partenaire à intervenir rapidement et à contacter qui de droit, garder pour soi une information stratégique, la transmettre discrètement aux supérieurs ou la répercuter largement, menacer explicitement ou non un autre acteur de problèmes s'il ne fait pas ce qu'on attend de lui, « faire jouer son réseau » ou s'en abstenir... Dans sa dimension actancielle, complémentaire à sa dimension structurelle, le pouvoir dans le réseau apparaît comme une double capacité : celle de mobiliser les autres dans le réseau, de les entraîner dans ses flux et donc de mobiliser le réseau lui-même ; et, inversement, celle d'éviter d'être soi-même mobilisé par d'autres et donc de s'affranchir des demandes du réseau, lorsque celles-ci sont contraires à ses intérêts ou à ses convictions.

L'hypothèse s'inscrit ici dans une conception « positive » du pouvoir, conçu non comme ce qui interdit (« Tu ne peux pas »), mais comme ce qui mobilise et fait faire. Le pouvoir n'est pas une action directe sur l'autre, mais plutôt une action sur son action, pense encore Foucault en s'inspirant ici de Marx. Car interdire n'a guère d'intérêt si cela n'aide pas à faire produire des richesses, des décisions ou des actions. Le puissant est ici le « mobile » qui peut choisir et diversifier ses mobilisations et les orienter vers les actions les plus décisives et les plus rentables ; qui a la possibilité de mobiliser les autres, les « immobiles » pour les tâches ancillaires, encombrantes et peu profitables⁸. Parfois, il s'agira de se débarrasser de la « patate chaude » : un dossier « pourri », un détenu dont on ne sait plus quoi faire, une décision qui sera de toute manière impopulaire ou qui comporte un risque important.

L'approche réticulaire du pouvoir met ici à mal une hypothèse naïve selon laquelle les difficultés à collaborer dans ce qu'on appelle le « travail en réseau » seraient d'abord et avant tout liées à des problèmes de communication. Si des professionnels ou des acteurs institutionnels communiquent parfois difficile-

6 Comme Herman Van Rompuy en début octobre 2009.

7 Foucault M., 1994b, « Le sujet et le pouvoir », *Dits et écrits*, IV, 1980-1988, Gallimard, p. 240.

8 Conception du pouvoir développée par Boltanski L. et Chiapello E., 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard.

ment (par exemple des travailleurs du social et de la justice dans le domaine de l'aide à la jeunesse)⁹, ce n'est pas forcément parce qu'ils ignorent le lexique de l'autre et ne savent pas communiquer; c'est souvent parce qu'ils ne veulent pas communiquer pour des raisons multiples et enchevêtrées, liées à des enjeux de pouvoir où ils engagent l'image de leur fonction, leur système de valeurs et leurs intérêts institutionnels ou personnels.

La définition du pouvoir comme capacité de mobiliser autrui, de « faire faire » rejoint ici la conception consacrée de Weber et de Dahl. À une différence près toutefois: c'est moins une autre personne précise (B), en tant que telle, qui est mobilisée que le réseau lui-même, comprenant B, mais aussi, derrière lui, C, D, etc. Les mobilisations s'enchaînent dans des séquences plus ou moins longues, avec des impasses (lorsqu'un acteur ne se laisse pas mobiliser), des déviations et des réorientations multiples. Le pouvoir ne circule pas seulement de A à B; il circule dans le réseau en passant, à certains moments, entre A et B.

LE POUVOIR INSTITUTIONNEL DU RÉSEAU

Mieux vaut être premier en Gaule que deuxième à Rome, pensait César. Dans un monde pyramidal où l'empereur règne seul, tout puissant au centre de son empire, c'était peut-être vrai. Mais ce ne l'est plus dans un monde en réseau sans sommet ni même centre unique. Mieux vaut, assurément, être dans une position structurelle relativement faible dans un réseau fort (par exemple membre d'un cabinet ministériel ou expert d'un puissant lobby européen) que dans une position structurelle relativement forte dans un réseau faible (par exemple président d'une section locale d'un parti politique dans une petite commune). Mieux vaut être un cadre discret, mais écouté d'une grande banque que président directeur général d'une petite entreprise.

Ce qui compte ici, c'est la valeur (d'usage et d'échange) des ressources (les informations, les services rendus, l'argent, les connaissances, les relations...) que les pôles du réseau sont en mesure de mettre en circulation. Le pouvoir du réseau dépend en effet de sa capacité de mettre en connexion des personnes (ou entités collectives) en position élevée dans leur propre champ¹⁰, détentrices de ressources (économiques, sociales, culturelles ou symboliques) importantes propres à ce champ, et qu'elles sont susceptibles de faire circuler dans le réseau et/ou d'utiliser au bénéfice du réseau.

Le « système des piliers » caractéristique de la Belgique illustre bien ce processus: chaque pilier (chrétien, socialiste ou libéral) consiste en une constellation d'institutions (parti politique, mutualité, organisations syndicales, mouvements militants, écoles, hôpitaux, associations volontaires...) for-

9 On trouvera de nombreux exemples et une analyse fouillée de ces « problèmes de communication » dans: de Coninck Fr., Cartuyvels Y., Franssen A., Kaminski D., Mary Ph., Rea A., Van Campenhoudt L., 2005, avec la collaboration de Toro F., Hubert G., Hubert H.-O., Schaut Chr., *Aux frontières de la justice, aux marges de la société. Une analyse en groupe d'acteurs et de chercheurs*, Politique scientifique fédérale, Academia Press.

10 On fait référence ici à la théorie des champs de Pierre Bourdieu.

mellement ou informellement reliées entre elles en familles idéologiques. Des institutions non formellement liées à un pilier, comme les universités non catholiques, n'en sont pas moins traversées, elles aussi, par la puissante logique des piliers. De la base au sommet de l'échelle institutionnelle et politique, les responsables de ces différentes institutions se rencontrent inévitablement et sont susceptibles de mobiliser, quand c'est nécessaire, le réseau qu'ils constituent avec leurs partenaires des institutions voisines. Une série de décisions importantes (législatives et budgétaires notamment) résultent de cette logique néocorporatiste des piliers ou d'une tractation entre eux. S'il est aujourd'hui en déclin¹¹, le système des piliers illustre, jusqu'à la caricature, la pertinence d'une analyse des phénomènes sociaux en termes de réseaux sociaux puisqu'il réussit la performance paradoxale de quasiment institutionnaliser un processus informel, caractéristique de la logique du réseau.

Couvrant tout l'éventail des objets sociaux (caritatifs, sanitaires, sportifs, culturels, religieux autant qu'économiques, politiques et sociaux), de multiples cercles, associations, fondations, loges, clubs plus ou moins sélectifs fonctionnent selon le principe de la cooptation (« Qui se ressemble s'assemble »). Ces réseaux de puissances variables peuvent fonctionner à l'intérieur d'un champ particulier et être dès lors constitués autour du seul type de capital propre à ce champ, comme un réseau de décideurs politiques en position haute qui se retrouvent souvent entre eux, officiellement ou non, discrètement ou publiquement (comme sur les plateaux de télévision). Mais ces réseaux peuvent aussi — et c'est un autre intérêt d'un concept qui suppose l'ouverture du système de relations — mettre en connexion des personnes en position plus ou moins haute dans des champs différents. Ce sont alors des ressources diverses qui peuvent circuler dans un même réseau avec des effets multiplicateurs.

Les réseaux ont donc tendance à mettre en relation et à mobiliser des personnes ayant des capitaux de poids comparables ou, encore, qui occupent des positions comparables ou structurellement analogues dans leurs champs respectifs. À ces capitaux sont liées des manières spécifiques de faire réseau. Traditionnellement cosmopolites, les classes supérieures, et en particulier les hauts dirigeants du privé, sont particulièrement bien préparées à s'impliquer dans des réseaux globaux et européens et à en tirer tout le bénéfice possible. Leur aisance (notamment culturelle et linguistique) contraste avec la difficile internationalisation du mouvement ouvrier et la prégnance des liens au territoire dans la culture populaire¹². On voit ici comment les rapports de pouvoir entre les réseaux sociaux s'inscrivent dans des structures de domination et d'inégalité, que l'analyse des réseaux sociaux permet de conceptualiser.

11 Voir le récent dossier de *La Revue nouvelle* de novembre 2009 sur « Les clivages à l'épreuve de la société », coordonné par D. Carlier et M. Molitor, avec des contributions de V. de Coorebyter, J. De Munck, D. Sinaudet, L. Van Campenhoudt et J.-Cl. Willame.

12 Wagner A.-C., 2007, *Les classes sociales dans la mondialisation*, La Découverte, coll. « Repères ».

LA CAPACITÉ DU RÉSEAU DE SE MOBILISER ET DE POLITISER SES ENJEUX

Un réseau ne pèse sur les décisions qui engagent la société que s'il est capable de se mobiliser et de politiser ses enjeux, c'est-à-dire de les faire valoir comme des questions à débattre et à propos desquelles des décisions politiques sont à prendre. Les organisations politiques, les groupes de pression et les lobbys les plus efficaces sont ceux qui ont le mieux professionnalisé cette capacité de s'automobiliser et en ont fait leur raison d'être. Les partis politiques, par exemple, ont leurs militants locaux et leurs multiples contacts qui prennent le pouls de la population, leurs bureaux d'études qui anticipent les problèmes et évaluent la possibilité de les transformer en nouvelles causes susceptibles de séduire l'électeur. Leurs membres savent par quelles filières passer pour qu'une information ou une demande aboutisse où il faut. Leurs cadres savent élaborer la manière de les mettre en forme. Au bout du compte, les dirigeants savent quand et comment en faire une question publique. Parfois, c'est l'événement inattendu qui oblige à réagir et tout l'art est alors de transformer rapidement la contrainte en opportunité.

Les processus qui conduisent à une politisation des enjeux, à leur expression publique et à l'enclenchement d'une action efficace sont complexes. Mais, que l'on ait affaire à des groupes informels qui se constituent à peine ou à des organisations très expérimentées qui bénéficient d'un haut degré d'institutionnalisation, le cœur de la mobilisation reste toujours le même : des microréseaux de quelques personnes très actives et en étroite connexion, qui construisent une représentation commune du problème, qui savent ou découvrent à qui faire confiance et de qui se méfier, et font « avancer le dossier » avec toute l'efficacité d'un groupe de « complices » (sans aucune connotation négative) entre lesquels se développe une étroite connivence. Ce n'est pas un hasard si les catégories de l'amitié et de la trahison sont si présentes dans le monde politique et si les plus grands — songeons à un François Mitterrand ou, à notre échelle belge, à un Elio Di Rupo — sont souvent, délibérément et/ou du fait de leur vision de leur fonction, des personnalités plutôt solitaires, qui peuvent se permettre de ne pas s'impliquer dans des connivences trop appuyées.

S'investir dans ces microréseaux est la condition *sine qua non* de toute action politique efficace, y compris et peut-être même surtout lorsque le processus de décision est complexe dans un système politique de grande taille. Tout eurodéputé pourrait en témoigner. Il sait que la seule manière d'être un peu efficace dans cet énorme appareil que constituent les institutions européennes consiste à concentrer toute son énergie sur un petit nombre de dossiers avec un petit nombre de complices d'autres pays et, si possible, d'autres groupes parlementaires.

C'est principalement dans ces microréseaux que se distinguent, par leur fiabilité, leur efficacité, leur intelligence et/ou leur éloquence, les futurs leaders ou les éminences grises qui sont généralement passés maîtres dans l'art de jouer avec et du réseau et, en particulier, d'en mobiliser les différents pôles.

Cela explique qu'émergent parfois à des fonctions politiques ou institutionnelles prestigieuses des noms jusqu'alors inconnus du grand public.

CONCLUSION : UNE MATRICE THÉORIQUE

| Pouvoir et réseau social | | |
|---|---|---|
| En être | | |
| Hyp. 1 : Le pouvoir dépend de la capacité de faire réseau | | |
| | Dimension structurelle | Dimension actancielle |
| Le pouvoir dans le réseau <i>Enjeu : contrôle des flux internes</i> | Hyp. 2 : Le pouvoir dépend de la position structurelle dans le réseau (centralité...). | Hyp. 3 : Le pouvoir dépend de la capacité de mobiliser les autres dans le réseau, et d'éviter de l'être soi-même. |
| Le pouvoir du réseau <i>Enjeux de société</i> | Hyp. 4 : Le pouvoir dépend de la position et des ressources des pôles du réseau dans leurs champs respectifs. | Hyp. 5 : Le pouvoir dépend de la capacité du réseau de se mobiliser et de politiser ses enjeux. |

Les hypothèses présentées dans les points 2 et 3 portent sur le pouvoir *dans* le réseau tandis que les hypothèses 4 et 5 portent sur le pouvoir *du* réseau par rapport aux réseaux voisins ou concurrents. Les hypothèses 2 et 4 portent sur les positions structurelles relatives des pôles du réseau dans le réseau lui-même ou dans le champ social en général tandis que les hypothèses 3 et 5 portent sur les processus de mobilisation réciproques dans le réseau ou du réseau lui-même dans l'espace social. La première hypothèse étant, comme nous l'avons précisé, une sorte de préalable. À partir de ces distinctions, il est possible de regrouper ces hypothèses dans la matrice théorique suivante.

Aucune des hypothèses n'est suffisante à elle seule pour rendre compte de la réalité complexe du pouvoir. Chacune n'est qu'un projecteur qui éclaire le pouvoir sous un certain angle seulement. Quand on les allume ensemble, les cinq projecteurs donnent du pouvoir une image plus claire et plus globale. Mais des zones d'ombre subsistent car aucune approche théorique ne peut embrasser l'ensemble des dimensions du social.

Dire qu'un parti politique ou qu'un ensemble d'échanges entre acteurs politiques nationaux ou européens est un réseau social n'est pas une affirmation sur la nature substantielle de ce parti ou de cet ensemble ; c'est seulement penser qu'il se prête à une observation sous l'angle théorique de la notion de réseau social, qu'il y a une adéquation entre son fonctionnement réel et cette

notion, et que l'exploration de cette adéquation, comme nous l'avons esquissée ici, est éclairante. La notion de réseau social présente en effet l'avantage d'articuler de manière cohérente les dimensions macro- (globalisation, rapports de classes, domination, européanisation), meso- (institutions et organisations instituées) et microsociales (relations interpersonnelles) du pouvoir, ses dimensions structurelle et actancielle, individuelles (les motivations et intérêts notamment) et collectives. Le réseau social n'est pas pour autant une panacée théorique, seulement un concept qui peut contribuer à rendre intelligible une réalité qui ne se laisse plus capturer par les catégories conceptuelles liées à l'imaginaire de l'État-nation. ■